

Lausanne et région

Des SDF passeront l'hiver dans l'ancien Guesthouse

Lausanne
La Ville accueillera 60 sans-abri à l'Étape, dans le quartier Sous-Gare, dès novembre. Fini le Bunker de la Vallée de la Jeunesse

Laurent Antonoff textes
Patrick Martin photos

L'abri de la protection civile situé à la Vallée de la Jeunesse, tristement surnommé le Bunker, a donc fait son temps. Il ne devrait reprendre du service que très exceptionnellement, au cas où le plan grand froid devait être activé. Pour remplacer ses 50 places, la Ville ouvre l'Étape aux SDF dès le 1er novembre prochain, à savoir l'ancien Lausanne-Guesthouse, transformé en hébergement d'urgence tout l'hiver, et cela jusqu'à ce que le bâtiment ne soit démolé dans le cadre du projet Léman 2030 des CFF. «Notre volonté, c'est que personne ne doive plus dormir sous terre, sans lumière et en respirant de l'air conditionné», annonce Oscar Tosato, le municipal de la Cohésion sociale.

L'Étape propose 60 places aux sans-abri, réparties sur trois étages: le premier pour les femmes, les enfants et les familles, les deuxième et troisième pour les hommes seuls. Les chambres sont composées de deux lits à étage récupérés de l'ancienne Auberge de Jeunesse. Il n'y a pas de télévision. Pas de connexion à Internet. Certaines chambres disposent d'un petit balcon. Les douches et les sanitaires sont sur le palier, tout comme des casiers pour y fermer à clé ses quelques affaires. Trois veilleurs assurent la sécurité des lieux en permanence.

Le bâtiment et ses extérieurs sont placés sous la surveillance de Protectas, notamment son jardin, afin d'éviter que des migrants n'installent un campement. Au rez-de-chaussée se trouvent l'accueil, la cuisine et la salle où se prennent les repas du soir et les petits-déjeuners. L'Étape ouvre ses portes de 21 h à 8 h tous les jours. À noter que les animaux des SDF y seront les bienvenus.

On trouve encore des logements temporaires à l'Étape: cinq chambres louées 700 francs par mois et trois appartements de 3,5 pièces à 1300 francs. «Ces logements sont destinés à des personnes qui se font expulser, qui se retrouvent à la rue suite à des difficultés conjugales ou autres. C'est



Les chambres sont composées de quatre couchages avec les sanitaires sur le palier.



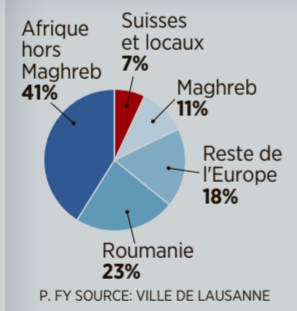
Les parties communes sont situées au rez-de-chaussée, comme la salle à manger.



Le bâtiment est voué à la démolition dans le cadre du projet Léman 2030 des CFF.

Les usagers des hébergements d'urgence à Lausanne

Total des usagers	2013	2014	2015	2016	2017
Provenance	1. Roumanie	Roumanie	Roumanie	Roumanie	Nigeria
	2. Nigeria	Nigeria	Nigeria	Nigeria	Roumanie
	3. Tunisie	Gambie	Gambie	Gambie	Suisse
	4. Suisse	Suisse	Suisse	Suisse	Gambie
	5. Espagne	Tunisie	Espagne	France	France



mieux que de les placer à l'hôtel», explique Oscar Tosato.

Un total de 117 places l'hiver
Le budget de fonctionnement de l'Étape ne dépasse que de peu celui du Bunker de la Vallée de la Jeunesse: 527 000 francs contre 500 000 francs, notamment pour des coûts liés aux nettoyeurs. Une

soient assurée à 83% par le Canton, à travers la facture sociale. Dès 2019, elle sera entièrement financée par le Canton. Entre la Marmotte, le Sleep In et désormais l'Étape, Lausanne offre 117 places d'hébergement d'urgence de novembre à avril, et 57 de mai à octobre. Une nuit coûte 5 francs à son bénéficiaire.

«Nous ne maîtrisons que 30% de notre budget»

Paudex
Le syndic Serge Reichen revient sur l'importante hausse d'impôt dans sa commune et questionne la stratégie du Canton

Le Conseil communal vient d'accepter une hausse de 6,5 points d'impôt. Vous proposiez 8 points, pourquoi? Avec la Commission des finances nous avons travaillé sur la base de quatre scénarios d'investissements. Quelle que soit la version, notre déficit pour 2019 était supérieur à 2 millions de francs. Nous avons réactualisé nos chiffres et le constat est clair: pour équilibrer les comptes, il fallait au minimum une hausse de 16 points d'impôt. Même en proposant une augmentation de 8 points nous savions qu'il allait falloir repasser à la caisse en 2019-2020.

Comment expliquez-vous cette situation?

Nous avons le plus gros revenu par habitant du district Lavaux-Oron, pourtant nous sommes exsangues. Nos efforts ne sont pas couronnés de succès, d'ailleurs Madame Germond (ndlr: municipale lausannoise des Finances) faisait le même constat, il y a quelques jours, pour Lausanne (notre édition du 11 octobre). Nous avons passé notre budget au peigne fin, il est possible d'économiser sur certains postes mais ce n'est pas significatif. Dans les faits nous n'en maîtrisons que 30%, le reste est du ressort cantonal.

L'effort demandé est-il trop important?

Oui, la charge fiscale pour les personnes physiques est trop lourde dans ce canton. Paudex vient de perdre quelques gros contributeurs pour plusieurs centaines de milliers de francs. Ça interroge sur la stratégie de l'État qui, par ailleurs, nous explique qu'il ne possède pas de chiffres à propos des départs de contribuables. Par ailleurs, j'estime que les Communes dites «riches» sont trop touchées par la péréquation et la facture sociale.

Quelles solutions proposez-vous?

Je ne suis pas contre le principe de la péréquation mais il faut revoir la méthode de calcul pour éviter l'asphyxie des Communes aisées. Là, nous tendons vers un taux d'imposition unique ce qui n'était pas la volonté populaire. De plus, l'imposition dans le canton de Vaud étant très élevée en comparaison natio-

«Paudex vient de perdre quelques gros contribuables. Ça interroge sur la stratégie de l'État. Par ailleurs, j'estime que les Communes dites «riches» sont trop touchées par la péréquation et la facture sociale»



Serge Reichen
Syndic de Paudex

nale, il serait souhaitable qu'une stratégie à moyen terme soit mise en place afin d'éviter le départ de bons contribuables. L'État devrait déterminer les domaines ou des économies sont possibles afin de trouver, pour l'imposition des personnes physiques, un équilibre qui nous permette de rester attractifs. Vaud a été un précurseur dans le cadre de la réforme de l'imposition des entreprises (RIE II), espérons qu'il fera aussi quelque chose pour ses contribuables.

Est-ce que vos administrés entendent vos arguments au moment de passer à la caisse?

Nos conseillers communaux connaissent leurs dossiers, sont bien informés et comprennent bien tous les enjeux. Un amendement demandait de renoncer à toute hausse d'impôts, mais c'était irréaliste. Même si l'augmentation est légèrement inférieure à celle proposée par la Municipalité, le Conseil communal a voté de manière responsable.

Romarc Haddou

Deux des points de vente bientôt fermés par les TL

Lausanne
Avec le souci de répondre aux nouvelles habitudes de leurs clients, les Transports publics lausannois décident de se retirer de Chauderon et d'Haldimand

C'est une récente enquête réalisée auprès des clients des Transports publics lausannois (TL) et de la ligne du LEB qui le dit: la proximité géographique et les lieux de passage sont les motivations prioritaires dans les habitudes d'achat au point de vente. «Le contact personnel et le niveau de service sont également un facteur clé de fréquentation des centres clients», ajoutent les TL. Ces derniers ont donc décidé de «redéployer» leurs points de vente en fermant celui de Chauderon à la fin de l'année, puis celui d'Haldimand en septembre 2019.

L'idée est d'offrir à la clientèle un meilleur niveau de conseil et de service, dans des lieux qui

soient adaptés aux exigences standard attendues, notamment en termes d'accueil et d'information.

En parallèle à la fermeture des deux points de vente, l'accueil des clients sera développé à la gare du Flon. «Cette gare est une plateforme d'échanges centrale dont l'importance stratégique va se renforcer ces prochaines années, avec l'arrivée du tram T1 et du métro M3», légitime les TL. Ces derniers assurent que la fermeture des points de vente de Chauderon et d'Haldimand n'engendrera aucune suppression de postes de travail.

La majorité du personnel sera redéployée au centre clientèle Flon et une personne voit son lieu de travail déplacé à Échallens. Les TL tiennent également à souligner que «le confort et la simplicité qu'offrent les solutions digitales d'achat séduisent de plus en plus de clients.» Ils représentaient 25% des ventes à la rentrée scolaire 2018.

Laurent Antonoff

La Côte



Après avoir été éradiqué, le plus grand rongeur d'Europe est de retour en Suisse depuis 1956. LDD/BEAVER WATCH PIERRE-ALAIN MARRO

Le castor se développe dans les eaux vaudoises

Le Vaud
La Garenne sort un film pédagogique pour mieux appréhender l'animal réintroduit en 1956 dans la Versoix
Raphaël Ebinger

«Nous devons faire attention au message que nous souhaitons donner. Pour nous, le castor a sa place dans l'écosystème régional, mais il ne faut pas cacher les problèmes qu'il peut engendrer.»

Le directeur du Zoo La Garenne, Michel Gauthier-Clerc, a montré de la prudence en évoquant le héros du film pédagogique qui sera mis en ligne sur le site du zoo vendredi. Il n'empêche, le parc animalier entend mettre en lumière le plus grand rongeur d'Europe pour que le public appréhende pour mieux le tolérer. Un atelier pour les enfants a aussi été créé pour cela, tout comme des publications spécifiques pour les jeunes et les adultes. Des éléments qui complètent la visite de l'étang du parc dans lequel vit un couple.

L'enjeu n'est pas anodin. Le castor se développe dans le canton et

en Suisse en général. Le programme de réintroduction a plutôt bien fonctionné. La Côte lémanique a joué dans ce cadre un rôle central. Les premiers lâchers ont eu lieu en 1956 dans la Versoix, la rivière valdo-genevoise. La Venoge et la Broye ont aussi accueilli des individus dans les années 50. En tout, 141 castors ont été réintroduits en Suisse jusqu'en 1974. Depuis cette date, l'augmentation de la population est naturelle. «La hausse est aujourd'hui légère», précise Pierre-Alain Marro, président de Beaver Watch, l'association spécialisée dans le suivi scientifique de l'animal sur le sol vaudois.

480 castors vaudois

Alors que l'espèce avait disparu au XIXe siècle à cause de la chasse, elle comptait 450 individus en 1993. Aujourd'hui, on estime qu'ils sont près de 3000 dans le pays, dont 480 seulement sur le territoire vaudois. «Il y en a un peu partout dans le canton, souligne Charline Daujat, scientifique du patrimoine naturel à la Direction générale de l'environnement. Désormais, ils colonisent de nouveaux habitats en remontant les rivières.»

Il faut admettre que les rongeurs trouvent un terrain propice dans un canton qui possède quelque 6000 kilomètres de cours

d'eau. «Les nombreuses renaturations leur ont été favorables», note Pierre-Alain Marro. La densité et les connexions entre les rivières ont facilité la colonisation de nouveaux territoires. Les lacs sont également un habitat recherché. Ils restent toutefois peu visibles et leurs amé-

«Il y a des castors un peu partout dans le canton»

Charline Daujat Scientifique du patrimoine naturel au Canton

nagements sont plus petits que dans le nord de l'Europe ou au Canada. «Ils se sont adaptés à leur milieu, explique Michel Gauthier-Clerc. Les individus qui peuplent notre contrée descendent de populations qui ont été chassées. Ils ont gardé l'habitude d'être discrets.»

Ce passé n'a pas nui au développement de l'espèce. Elle n'est plus en voie de disparition mais reste vulnérable. Elle est donc protégée et n'a pas de prédateurs, même si les petits sont parfois tués par des chiens. Son principal danger est le trafic automobile et ferroviaire ainsi que les hélices des bateaux. En 2017, 14 décès ont été déclarés au Canton, contre 22 en 2016.

Morges
Héros croqués pour Halloween

À Morges cette année, Halloween se déclinera sur le mode du dessin. Dans le cadre de son exposition «Fantastique» le Château de Morges s'associe à la Maison du Dessin de Presse et à la Ville pour la tenue d'un concours de dessin ouvert à tous le 31 octobre. Armés de crayons, de plumes ou tout autre accessoire fétiche, les dessinateurs pourront s'attaquer au portrait de personnages costumés invités à poser comme modèles. Indiana Jones ou Han Solo? Lara Croft ou Rey? À chacun de choisir son héros ou son vilain, et de tenter de remporter un des quatre prix. R.C.

Morges
Créer la Maison des Associations

Depuis le 22 octobre et pendant 15 jours, des affiches inviteront les passants à user de leurs stylos-feutres pour dessiner la Maison des Associations. Cette campagne est initiée par les mêmes personnes qui avaient lancé en 2016 une pétition signée par plus de 1000 personnes et demandant la mise à disposition par la Commune de locaux destinés au monde associatif. À ce jour, cette pétition a été renvoyée par le Conseil communal à la Municipalité. Dans l'attente du travail des élus, un espace d'expression est ainsi offert aux habitants afin d'imaginer ce projet. R.C.

Le chiffre

90

C'est le nombre d'avertissements, auquel il faut ajouter 6 amendes, que Police Nyon Région a décernés aux usagers en infraction, lors de contrôles de vitesse et de comportement dans la zone limitée à 20 km/h derrière la gare. Principalement des automobilistes stationnant de manière illicite. Car dans ces zones de rencontre, il est permis de s'arrêter n'importe où pour prendre un passager, mais le stationnement n'est autorisé que dans des cases. M.S.

La présence du castor n'est toutefois pas une bonne nouvelle pour le monde paysan, avec qui la colabitation n'est pas toujours aisée. Quelque 40% des rongeurs se sont installés dans des petits cours d'eau souvent en zone agricole. Et si son régime de prédilection est constitué de plantes herbacées et d'arbres, il ne réchigne pas parfois à s'attaquer aux champs de betteraves, de colza ou de maïs. Ses barrages provoquent également des inondations mettant à mal les cultures. En 2017, six exploitants ont obtenu une indemnisation pour ce genre de dégâts. Ce qui n'est pas remboursé, par contre, ce sont les atteintes aux infrastructures. Les routes construites trop proches des rives en sont victimes. Les terriers creusés juste en dessous peuvent provoquer des effondrements partiels de la chaussée.

Il n'empêche, le castor est connu pour son apport en termes de biodiversité. Celui qu'on surnomme «ingénieur des rivières» participe au renforcement de la biodiversité. «C'est une espèce plauripie dont dépendent plusieurs autres espèces», relève Michel Gauthier-Clerc. En cette période de sécheresse, alors que les rivières sont à sec, les retenues d'eau provoquées par ses barrages offrent un abri salvateur aux poissons.

Riviera-Chablais

Des parents s'inquiètent des nouvelles zones 30

Vevey
Des améliorations sont annoncées pour fin 2019. Pour l'heure, deux passages piétons visent à y sécuriser un itinéraire scolaire sur fond de travaux pour la Fête des Vignerons

Deux passages piétons mystérieusement réapparus cette semaine en bordure de la place du Marché en ont surpris plus d'un (aux rues Paul-Cérésolle et de Lausanne, de part et d'autre du Bois d'Amour). Ils avaient pourtant été gommés en janvier au moment de l'entrée en vigueur des zones 30 dans le centre-ville de Vevey. Un rétropédalage qui déconcerte, voire agace, à lire les commentaires sur Facebook. Pourquoi dépenser pour les effacer, puis pour les réintroduire neuf mois plus tard? Par ailleurs, les zones 30 n'excluent-elles pas les lignes jaunes, selon la loi sur la circulation?

Pas si, comme dans le cas présent, il en va de la sécurité d'une dizaine de classes de 7e année du Collège des Galeries du Rivage lors de leurs déplacements vers les collèges du Clos et Jean Kratzer, ou vers les terrains de football de Copet. De quoi justifier l'exception, selon Rocco Volpe, responsable signalisation au sein de l'Association Sécurité Riviera. Un courrier a récemment averti les parents des élèves concernés.

La raison de ce changement? Les travaux de préparation de la Fête des Vignerons et la future tenue de l'événement sur la place du Marché. Ceux-ci ont entraîné une modification de l'itinéraire des bambins par la rue du Torrent et de la Madeleine, puis la vieille ville.

«Le parcours sera marqué au sol en bleu d'ici à la rentrée d'octobre», précise Manon Fawer, cheffe du Service de la Jeunesse, de l'éducation, de la famille et des sports. Ces passages piétons sont provisoires. Les travaux en vue de la Fête des Vignerons ont nécessité l'arrivée d'un grand nombre

de camions sur la place du Marché depuis la rue du Torrent. Raison pour laquelle nous y prévoyons, d'ici à la rentrée d'octobre, des feux pour permettre aux élèves de traverser vers la rue de la Madeleine.» Des travaux qui seront en partie à la charge de la Fête.

«Du grand n'importe quoi!» Les critiques des usagers ont une autre origine. Depuis leur création, les nouvelles zones 30 sont jugées minimalistes, faute de marquage au sol clair, de potelets, de ralentisseurs ou de panneaux de rappel. Résultat? Un respect très relatif des règles par les automobilistes et de la confusion pour les piétons, jugent les sceptiques. «Vos zones 30, c'est du grand n'importe quoi!» s'emporte une Veveysanne.

Certains parents réclament du reste la création d'autres passages piétons - notamment plus haut dans la rue Paul-Cérésolle - ou l'amélioration de certains passages existants, comme à la rue du Simplon, «où la visibilité est rendue très difficile à cause de places de parc trop proches», se plaint cette maman. «Une inquiétude légitime», estime Manon Fawer.

Jérôme Christen, municipal de l'Urbanisme, annonçait en janvier dans nos colonnes de «possibles aménagements supplémentaires». Qu'en est-il? «Nous en prévoyons après la Fête des Vignerons. Un urbaniste a été mandaté pour plancher sur la question.» Ses conclusions sont attendues pour la fin de l'année.

Mais pourquoi des zones 30 aménagées en deux temps? Entre autres pour des questions de budget, admet Julien Caille, chef de la Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable: «Nous avons proposé un projet qui respectait les normes de sécurité aux yeux des experts. Mais au vu de critiques exprimées, nous avons reçu comme consigne d'améliorer ces zones. À voir sous quelle forme.»

Karim Di Matteo



À la rue de Lausanne, le passage piétons a réapparu. CHANTAL DERVY

Clarens
Sur les pas de Léon Tolstoï

Une plaque au nom de Léon Tolstoï (1828-1910), posée ces jours, rappelle désormais les séjours de l'écrivain et humaniste russe à Clarens au printemps 1857. Offerte par l'Union européenne des arts, la plaque de métal et de marbre est fixée sur le mur du parc de Verte-Rive, sur le quai de Clarens. On y voit le portrait en relief de Tolstoï et un texte commémoratif. L'emplacement a été choisi parce qu'il se situe à quelques pas de la Pension Perret, depuis longtemps disparue, où séjourna Tolstoï, alors âgé de 29 ans, attiré sur les traces de Jean-Jacques Rousseau. C.B.

Vevey
Des conférences sur l'urbanisme

Dans le cadre de la révision en cours de ses outils d'aménagement du territoire, la Ville de Vevey propose des conférences consacrées à certaines problématiques d'actualité. Organisées sous la forme de deux courtes présentations suivies d'un débat public, ces conférences aborderont d'ici au mois de février les thèmes de l'urbanisme commercial, du développement pavillonnaire et de la conception des espaces publics. La première conférence aura lieu le 31 octobre dans la salle du Conseil communal. Thèmes: le commerce de proximité et l'accessibilité au centre-ville. C.B.